



## Compte rendu de la réunion du 19 juillet 2022

**Présents** : Mesdames BOUDOT, FORTIER, HOCHARD, JACQUOT, LEUTHREAU, MAMBOUR, TAILLEZ, THEVENIN et Messieurs BLICK, BRIQUET, CARETTE, DOYEN, JACQUINET, JOHNSON, THEVENIN.

Monsieur le Maire ouvre la séance en annonçant le solde de la trésorerie au 19 juillet 2022 : **160 804,49 €**.

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Madame Sophie Boudot est désignée secrétaire de séance.

### **Approbation du compte-rendu de la réunion du 31 mai 2022**

Monsieur le maire procède à la lecture du compte-rendu de la précédente séance. **Ce document mis aux voix est adopté à l'unanimité.**

#### • **Administratif**

- Convention d'adhésion médecine préventive CDG10 ↪ **Adopté à l'unanimité**
- Affectation de matériel pompier avec le SDIS : le matériel qui a été mis a été disposition par le SDIS doit être réintégrer dans le matériel du CPI pour amortissement. ↪ **Adopté à l'unanimité**
- Nouvelle réglementation au 1<sup>er</sup> juillet 2022 avec X-actes

#### • **Finances**

##### ○ **Demande prêt relais aire de loisirs et décision modificative comptable**

Dans l'attente des dernières subventions de l'aire de loisirs, Monsieur le Maire rappelle que nous avons validé la souscription d'un prêt relais auprès du Crédit Agricole. Les conditions sont les suivantes : Crédit relais de 150 000 € sur un an à un taux d'intérêt annuel fixe de 0.47% + frais de dossier de 0.15% du montant sollicité.

A ce jour, 100 000 € ont été sollicités.

#### • **Commission Communication**

##### ○ **Bilan du 14 juillet**

- Communication : Les habitants étaient au rendez-vous (164 adultes et 34 enfants) et ont rendu leurs inscriptions dans les temps. Il n'y a eu que quelques demandes de dernière minute.
- Préparatifs (repas, matériels, associations, jeux, ...) : L'ensemble des activités se sont bien déroulées.
- Qualité / prix pratiqués : Au vu des remarques, le repas était de qualité. Les prix devront certainement être révisés en 2023.
- Musique : Bonne animation.

##### ○ **CMJ : 14 juillet et matinée sportive**

- 14 juillet : Les animations proposées ont été appréciées.
- Matinée sportive : Cette activité a été une belle réussite. Il y a eu vingtaine de participants.

#### • **Commission Patrimoine et Travaux**

##### ○ **Aire de loisirs**

Trois factures sont actuellement bloquées au vu des différences constatées entre les travaux réalisés et les travaux attendus et correspondant aux montants demandés (exemple : Engazonnement). D'autre part, des dysfonctionnements ou dégradations ont été constatés et doivent faire l'objet de réparations par les entreprises concernées. Les prochains travaux concernent la végétalisation du site et la pose de bancs dans le verger communal.

##### ○ **Cimetière :**

Après avoir acquis un caveau rendu disponible par son ancien propriétaire, les premières concessions seront relevées d'ici la fin du mois de juillet. Les personnes titulaires des concessions reprises seront invitées à nous faire part de leur volonté d'installer ou pas leur monument funéraire rapidement. Dans l'affirmative, il vous sera proposé de relever uniquement les concessions qui seront suivies de l'installation d'un monument.

D'autre part, des concessions reprises ne feront jamais l'objet d'un relèvement. Elles devront être réhabilitées afin d'éviter toutes dégradations à leur proximité ou être remises en valeur au vu de leur qualité architecturale et patrimoniale. Enfin, la haie de thuyas est devenue trop large et se dégrade. Il est proposé de planter une haie composée de plusieurs espèces dans le chemin présent derrière les thuyas. Dès que les végétaux plantés auront atteint une hauteur minimale de 2 à 3 mètres, la haie actuelle sera supprimée et le terrain clôturé.

Aussi, il vous est présenté le devis de la société « Marbrerie St Christophe » pour une réhabilitation de concession pour un montant de 1300 € HT, soit 1560 € TTC. Un programme complet et annuel de rénovation pourrait être mis en œuvre pour mettre en valeur notre patrimoine funéraire municipal.

Le Conseil Municipal décide d'accepter :

- Le devis présenté
- D'entreprendre un programme de réhabilitation du patrimoine funéraire pour les prochaines années sans fixer de coût annuel.
- De programmer la plantation d'une haie dans le chemin présent derrière la haie de thuyas.

↪ **Adopté à l'unanimité**

○ **Monument aux Morts :**

Un habitant du village nous a écrit pour nous faire part de son émoi lors des dernières cérémonies en constatant que les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas accéder sur le site et sont obligées de rester en contre-bas. Suite à ce courrier, il vous est proposé d'étudier la faisabilité d'un éventuel déplacement du monument aux morts. La commission communication se chargera de la consultation auprès de la population.

○ **Maison communale : Point sur les demandes de devis réactualisés**

	<b>HT</b>	<b>TTC 2021</b>	<b>TTC</b>	<b>Détail</b>
PAC	14 309,74 €	14 529,41 €	15 096,78 €	Changement de la chaudière fioul par une Pompe à chaleur air-Eau
SdD	6 264,23 €	5 725,72 €	6 890,65 €	Réfection de la salle de bain, Pose d'un meuble plan vasque, Réfection de la douche avec receveur extra-plat
Portes	7 090,61 €	7 290,00 €	8 508,73 €	Porte entrée + jardin + Garage + fenêtres salle de douche
Cuisine	<b>2 415,91 €</b>	2 674,22 €	<b>2 674,22 €</b>	Cuisine
Électricité	5 067,68 €	5 050,17 €	5 574,45 €	Mise au normes
Élagage	625,00 €	750,00 €	750,00 €	Abattage par démontage d'un Épicéa Taille de remise en port naturel sur un Tilleul. Désherbage cour
Maçon	17 518,00 €	21 241,39 €	21 022,12 €	Dalle S/Sol, Cheminée, Cloison S/Sol, Ragréage
Peinture	<b>15 552,50 €</b>	18 663,00 €	<b>18 663,00 €</b>	Plafond, fibre murs, parquet sol
	68 843,67 €	75 923,91 €	79 179,95 €	Total

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental a été faite.

• **Compte-rendu des réunions de la communauté de communes, des syndicats départementaux et intercommunaux, des commissions communales**

➔ **Forêt de la Vaivre**

- L'ONF a proposé une formation suivie d'une visite sur le thème de l'évolution de la forêt.

➔ **Syndicat des eaux**

L'Assemblée Générale a eu lieu et a été l'occasion de faire un état des lieux des réserves d'eau pour l'avenir.

➔ **Conseil d'école**

Il est à noter qu'au vu des effectifs, une classe d'élémentaire est supprimé à la rentrée.

• **Questions et communications diverses**

Prochain conseil municipal le **20 septembre à 19 heures**.

**Liste des délibérations prises lors de la séance :**

- D21\_2022 : Convention médecine préventive CDG10
- D22\_2022 : Affectation matériel au SDIS
- D23\_2022 : Travaux du cimetière
- D24\_2022 : Réactualisation devis réhabilitation de la maison communale